

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 38 (2011)

DOI: 10.11588/fr.2011.0.45006

---

Copyright

Das Digitalisat wird Ihnen von perspectiva.net, der Online-Publikationsplattform der Max Weber Stiftung – Deutsche Geisteswissenschaftliche Institute im Ausland, zur Verfügung gestellt. Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

FRITZ NIES

## RHÉTORICIELS DE MÉTIER, PLEINS D'APLOMB

Vers une histoire sociale des traducteurs français

*Pour M. Marc Fumaroli,  
grand maître des rhétoriciens*

Une analyse comparée de la traduction en France et en Allemagne montre clairement que la réputation des passeurs ne dépend point du volume des importations. Nous nous voyons même en face d'une opposition bizarre: Dans l'aire germanophone, où l'on traduit bien plus, les traducteurs sont peu estimés. Dédaignés par la critique et le public, ils manquent d'assurance. Partant ils admettent volontiers que la traduction est toujours une affaire plus ou moins déficitaire. Pas la moindre trace d'émulation avec les auteurs étrangers. Dans la plupart des cas, un traducteur allemand n'oserait pas avouer sa tentation de manquer parfois à la fidélité absolue, due à un original supposé sacro-saint, pour apporter des améliorations à l'ensemble du texte ou même à un passage précis ressenti comme imparfait. En France au contraire, bien qu'on y traduise moins, la mémoire collective se souvient mieux de la dignité de ceux dont la tâche est d'enrichir le patrimoine littéraire et intellectuel de la nation<sup>1</sup>. Il semble bien que leur fierté est un phénomène de longue durée ayant pris forme au cours de huit siècles.

Au Moyen Âge l'exactitude du transfert certes passait, dans les »Vies« des saints non moins qu'à l'égard de la parole divine, pour importante. Mais lorsqu'il s'agissait de mettre en valeur leur vrai mérite, les traducteurs de textes profanes n'insistaient déjà plus guère sur la servilité de leur transposition linguistique. Ainsi Jofroi de Waterford, dominicain du XIII<sup>e</sup> siècle et l'un des traducteurs du »Secret des Secrets«, dit de sa version en langue vernaculaire »souvent i metterai autres bones paroles«, tout en blâmant le »trop de paroles et obscure manieres de parler« de son auteur puis de ceux qui avaient traduit son (pseudo-)original grec en arabe et en latin. Ce que Jofroi ambitionne avant toute autre chose, c'est de dire la vérité »cortement« (en français moderne: à la manière des cours seigneuriales). Voici le premier reflet, dans une bouche de traducteur, de l'ambition qui aboutira, quelques siècles plus tard, à l'élaboration d'une »rhétorique de la cour«<sup>2</sup>. Et Jofroi ne resta pas seul à réclamer la liberté de »sozjoindre et acréistre« pour parachever le texte importé; témoin Johan d'Antioche, traducteur de la »Rhétorique« de Cicéron<sup>3</sup>. Et nombre de ses confrères se vantaient volontiers d'avoir, même au risque d'être moins fidèles, versifié l'ouvrage acclimaté en français. Bref – les assimilateurs linguistiques médiévaux s'émancipent déjà ouvertement, dans une large mesure et avec un aplomb imperturbable, de l'autorité de leur modèle.

1 Pour des références détaillées du passage précédent, et aussi pour la suite, voir Fritz NIES, *Schnittpunkt Frankreich. Ein Jahrtausend Übersetzen*, Tübingen 2009, passim.

2 Voir Marc FUMAROLI, *L'âge de l'éloquence: rhétorique et res literaria de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève 2002, passim; pour les citations de Jofroi de Waterford cf. NIES, *Schnittpunkt* (voir n. 1), p. 20.

3 Voir Ulrich MÖLK, *Französische Literaturästhetik des 12. und 13. Jahrhunderts*, Tübingen 1969, p. 106.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'avocat Thomas Sébillet vantera, dans son «Art poétique», la traduction de rendre «la pure et argentine invention» des «estimés poètes, dorée et enrichie»<sup>4</sup>, autrement dit rehaussée et embellie. Et au Grand Siècle, on insistera plus que jamais sur le droit d'améliorer l'original. Contentons-nous d'un seul exemple de cette revendication. En 1640, la préface de «La Stratonice» vante la version française d'être «une fleur qui rend une odeur plus agréable et plus forte» que le texte original, «un arbre qui porte des fruits plus doux, & plus savoureux»<sup>5</sup>. Certes il fallait, ici comme ailleurs, éviter les «excès» et viser un «juste milieu». Mais toute une gamme de termes-clés reflète l'ambition esthétique renforcée des traducteurs. Leur grande règle de conduite sera désormais «traduire élégamment», avec «grâce» et «naturel», «finesse» et «clarté», mais toujours avec le droit aux retouches dont la version française se vantait parfois dès le titre du livre. Car il faudra surtout se garder de l'odeur d'un pédantisme pusillanime, créer des œuvres françaises «hardies, pleines de feu & de jugement», comme celles de l'avocat Perrot d'Ablancourt cité volontiers en modèle<sup>6</sup>. À l'apogée des «Belles Infidèles», bien des symptômes refléteront les exigences esthétiques des traducteurs: Ainsi on soulignera de nouveau les mérites d'une traduction versifiée conférant le droit de cité dans le royaume de la poésie. En même temps ce sera une période de prospérité pour des valeurs comme le sens de la mesure et de la modération, chères à l'esthétique prédominante de l'époque classique. Somme toute, on sera fier de travailler au façonnement d'une œuvre des belles-lettres. Et dans le contexte de la querelle des Anciens et des Modernes, les traducteurs chériront de plus en plus l'idée que tout original, même celui d'une Antiquité longtemps jugée exemplaire, est censé être amélioré.

Au siècle des Lumières, on insistera toujours et encore sur la liberté du traducteur de remanier son modèle. Certes la notion de «fidélité», elle aussi, ne manquera pas dans quelques préfaces, mais elle y restera un concept très vague<sup>7</sup>. Par contre, les pages de titre souligneront par certaines le droit à l'élitage que s'attribuent les transplantateurs littéraires, intervention érigée en vertu. Contentons-nous de peu d'exemples illustrant la façon dont les «affineurs» trahissent les originaux pour leur rester fidèles. Dans le domaine des belles-lettres surtout, les traducteurs signalent souvent dès le titre que leur traduction ou «imitation» est «libre». Et il n'est pas rare que les paratextes se lancent dans une volubile justification des licences. Ainsi on prétexte qu'une célèbre romancière allemande aurait souhaité que l'on traite son texte avec «assez de liberté» pour en supprimer les défauts<sup>8</sup>. Le jésuite Desfontaines blâme Swift d'«endroits faibles, et même très mauvais» et s'enorgueillit d'y avoir remédié. L'un de ses collègues dit avoir fait des «corrections» et retranché «plusieurs superfluités», et un autre se vante comme suit: «je change, j'ajoute, je retranche». Ce petit chapelet de citations devrait suffire pour montrer combien les traducteurs d'antan étaient fiers d'avoir apprêté, à l'intention de leur nouveau public, les importations insolites, en leur mettant un costume élégant à la française.

Tout au long des siècles transparaît donc cet orgueil d'avoir une mission civilisatrice, de donner du brillant aux ouvrages francisés, traités de diamants bruts qu'il a fallu tailler. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle on glorifiera encore l'avocat Giry d'avoir su, «par les charmes de son éloquence», transformer deux siècles plus tôt «les rochers et les épines» de Tertullien «en jardins délicieux»<sup>9</sup>; et Paul Claudel louera Perrot d'Ablancourt d'avoir réussi «une véritable transsub-

4 Cité dans: Joachim DU BELLAY, *Deffence et illustration de la langue françoise*, éd. Henri CHAMARD, reprint Genève 1969, p. 97 (note).

5 Traduction par Claude DE MALLEVILLE et Pierre D'AUDIGIER, préface citée d'après Frank-Rutger HAUSMANN, *Französische Renaissance*, Stuttgart 1997, p. 85.

6 Pour plus de détails voir NIES, *Schnittpunkt* (voir n. 1), p. 47. Pour la suite voir *ibid.* passim.

7 Cf. Geneviève ROCHE, *Les traductions-relais en Allemagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris 2001, p. 63.

8 Marie Sophie von LA ROCHE, *Mémoires de Mlle de Sternheim*, La Haye 1774, p. XI. Pour la suite: Jean-Charles LAVEAUX dans: Johann Martin MILLER, *Sigevart*, roman traduit de l'allemand [...] par M. DE LA VAUX, Genève 1785, p. V et VII.

9 Tyrtée TASTET, *Histoire des quarante fauteuils de l'Académie française*, vol. IV, Paris 1855, p. 555.

stantiation« de Tacite, image qui suggère quasiment une sanctification du texte primitif<sup>10</sup>. Mais d'où provient l'assurance, si typique, des traducteurs français, et cela jusqu'à l'apparition du romantisme et même après sa révolte? Comment a pu naître leur conviction d'être bien plus que de simples passeurs, d'avoir à ajouter quelque chose d'essentiel, une plus-value à l'ouvrage importé? Comment expliquer cette certitude très répandue et propre à la France, que traduire signifie, avant toute autre chose, satisfaire aux exigences esthétiques, accomplir une transformation qui dépasse de loin le transport, d'un idiome à l'autre, du contenu intact des originaux?

À la recherche d'une réponse à cette question, on avait longtemps recours aux explications faisant appel aux stéréotypes nationaux. Prenons à témoin Luise Gottsched, poétesse allemande du XVIII<sup>e</sup> siècle, protestante zélée maîtrisant quatre langues et traductrice de l'anglais aussi bien que du français. Elle se plaint d'une infinité d'«écarts» et d'«infidélités», considérés comme une spécificité de ses collègues français, qu'elle croit causée par la «légèreté naturelle» d'un peuple infatué du «préjugé orgueilleux» qu'il faut absolument embellir tout texte préexistant. De nos jours, nous avons appris à nous méfier de tels clichés. Cherchons donc ailleurs. Est-ce par pur hasard que nous avons déjà rencontré, à plusieurs reprises, des noms d'ecclésiastiques, de légistes ou de traducteurs qui, du moins, avaient fait des études de théologie ou de droit? Max Weber, Lucien Goldmann, Pierre Bourdieu et d'autres nous ont appris à faire attention aux corrélations entre milieu social, vision du monde, pratiques intellectuelles et littéraires<sup>11</sup>. Pourtant Roger Zuber, dans sa thèse impressionnante<sup>12</sup> sur les idées directrices des anciens traducteurs, se consacre surtout aux personnages marquants et ne fait que rarement allusion à leur appartenance collective<sup>13</sup>. Essayons néanmoins de recourir à l'histoire sociale.

Quelles étaient les activités professionnelles principales des traducteurs de l'Ancien Régime, les fonctions et les offices remplis par eux? Au cours de recherches socio-biographiques, inévitables pour répondre à cette question, on rencontre bien sûr une multitude de métiers de toute sorte: médecins, militaires, maîtres d'école et précepteurs, comédiens, interprètes, diplomates, politiciens, secrétaires, imprimeurs et libraires, censeurs royaux, les journalistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, etc. Mais très vite un phénomène surprenant frappe la vue de l'historien: dans leur grande majorité<sup>14</sup> – en chiffres absolus plusieurs milliers d'ouvrages – les importations ont été acclimatées grâce à des médiateurs qui étaient ecclésiastiques ou professeurs ou bien avaient reçu une bonne éducation juridique. Au premier abord, on est tenté de se demander où se trouve le point commun entre des carrières en apparence dissemblables, et en quoi consiste le rapport entre elles et notre problème de transposition linguistico-culturelle.

Regardons de plus près. Parmi les ecclésiastiques catholiques qui se distinguaient à la fois par leurs activités de traducteur, nous trouvons surtout les membres d'ordres et de congrégations voués à la prédication. Dès le Moyen Âge, nous rencontrons des dominicains, augustins et franciscains, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle des oratoriens, mais aussi des capucins. Pour ne mettre en évidence que les jésuites, dont une centaine a traduit, de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup>,

10 Paul CLAUDEL, *Œuvres complètes*, vol. XXIX, Paris 1986, p. 58.

11 Voir par exemple Frank-Rutger HAUSMANN, *Die Anfänge der italienischen Literatur aus der Praxis der Religion und des Rechts*, Heidelberg 2006.

12 Roger ZUBER, *Les «Belles Infidèles» et la formation du goût classique*. Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac, Paris 2019.

13 Ainsi Zuber mentionne, pour la période avant 1625, «les pasteurs de Genève»: *ibid.*, première partie, chap. 1.

14 Ici et dans la suite, mes indications quantitatives se rapportent à un ensemble de presque 6600 traductions enregistrées, pour leur plupart, par les bibliographies de Cioranescu: Cf. Alexandre CIORANESCU, *Bibliographie de la littérature française du dix-septième siècle*. 3 vol. Paris 1965–1966, et *Id.*, *Bibliographie de la littérature française du dix-huitième siècle*, 3 vol., Paris 1969. Mais il faut bien sûr soustraire de cette somme tous les ouvrages de traducteurs dont on ne sait pas grande chose.

plusieurs centaines d'ouvrages. Compte tenu du fait que durant toute la période classique leurs collèges étaient au centre de l'enseignement des buts et procédés rhétoriques<sup>15</sup>, on aurait intérêt à y ajouter les traductions d'une foule de leurs anciens élèves dont le nombre approximatif serait cependant difficile à chiffrer<sup>16</sup>. Il n'est pas rare que les praticiens ecclésiastiques de l'art oratoire comptaient parmi les grandes vedettes de l'éloquence de la chaire<sup>17</sup> ou bien étaient distingués par leur fonctions officielles (prédicateurs du roi<sup>18</sup>, etc.). En quoi consiste donc l'affinité élective qui unit tous ces orateurs avec la traduction? Rappelons-nous que l'objet de la prédication est le divin, l'inconnu dont on ignore la nature, le mystérieux, l'inconcevable – bref tout ce que le langage habituel des hommes est incapable d'exprimer. Et puisque la Parole divine est une langue mystérieuse, elle a besoin d'être décodée, interprétée, traduite en langue courante, compréhensible pour les fidèles. Cette transposition doit avoir recours aux métaphores et aux tropes pour rendre intelligible ce qui dépasse l'entendement humain. N'oublions pas que depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, la corporation des prédicateurs catholiques était renforcée par une soixantaine de pasteurs protestants (responsables de presque deux centaines de traductions) dont on sait que leur fonction essentielle était de transmettre la bonne parole par le prêche. Nous reviendrons plus loin à une vision de leur métier qui les distingue de leurs confrères catholiques.

Pour ce qui est du corps enseignant des universités et des collèges, les traducteurs s'y recrutaient, dans leur grande majorité, parmi les professeurs de rhétorique et d'éloquence. Les premiers en étaient probablement, au Moyen Âge, Bernard de Tours et Robert Gaguin. Parmi la bonne cinquantaine de leurs successeurs, un grand nombre seront des jésuites<sup>19</sup> ou, bien que moins souvent, des oratoriens. Dans l'ensemble, les professeurs d'éloquence ont traduit presque deux cents ouvrages. Mais l'importance considérable du corps professoral pour le transfert littéraire et intellectuel réside, quant à l'effet puissant des rhétoriciens-traducteurs, autant dans son activité pédagogique. Rappelons-nous qu'aux programmes scolaires l'enseignement de la rhétorique occupait, du trivium médiéval à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une place de choix. De même la traduction d'auteurs grecs et surtout romains jouait, dès la troisième année du collège, un rôle important dans tous les modèles du Grand Siècle pour l'éducation des élites (Port-Royal, oratoriens, jésuites). Ajoutons que la phalange des professeurs était renforcée, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, par le groupe des précepteurs-traducteurs<sup>20</sup>.

Les juristes quant à eux étaient des traducteurs trois fois plus actifs que les médecins, membres de l'autre faculté rompue aux langues étrangères et formant à un métier profane. Le

15 Voir Chantal GRELL, *Histoire intellectuelle et culturelle de la France du Grand Siècle*, Paris 2000, p. 30sq., 33sq.; FUMAROLI, *L'âge de l'éloquence* (voir n. 2), p. 30sq.

16 N'en donnons qu'un petit choix de noms: Arnaud, Brosses, Cazotte, Cocquard, Crébillon, le professeur d'éloquence Desfontaines (13 traductions), Dupuy, Féraud, Gaubil, Gédoyne, Gerlaise, Goujet, Gresset, Grou, Gueullette, de La Motte, Lantier, Luce de Lancival, Malfilatre, Marmontel, Morellet, de Neufchâteau, Pigenat, Querbeuf, Raynal, Saint-Ange, Viaixnes. Pour les prénoms et les dates biographiques voir, ici et dans la suite, NIES, *Schnittpunkt* (voir n. 1), index. Le nombre énorme des traductions en question interdit, aussi dans la suite, des indications bio-bibliographiques détaillées. Mais le nom du traducteur permettra, dans la plupart des cas, une identification par les grands répertoires: cf. CIORANESCU, *Bibliographie* (voir n. 14) ainsi que les catalogues de la Bibliothèque nationale de France, etc.

17 Ainsi Fléchier, Massillon, Catrou ou Luce le Lancival, pour ne donner que peu d'exemples. Ajoutons le jésuite Véron: on prête à ses homélies des audiences de 9000 à 10000 personnes.

18 Auger, Bourlet de Vauxcelles, de Cauvigny, Clément, Coeffeteau, Du Petit-Puy de Roseville, Fauchet, de la Roche, Roquigny de Bulonde, Sorbin, Suarez de Sainte-Marie, Véron.

19 Ainsi Adam, Avril, Bouhours, Coysard (9 traductions), Du Cerceau, Feller, Féraud, Fléchier, Grou, Hardouin, Le Blanc, Le Jay, Le Roy, de Machault, Millot, Périn, Querbeuf, Sanadon, Tarteron. – Pour la suite: Béranger, Blanc, de La Bléterie, Souchay.

20 Cf. Fritz NIES, *Précepteurs-traducteurs de l'Ancien Régime*, dans: Luc FRAISSE (dir.), *Séries et variations. Études littéraires offertes à Sylvain Menant*, Paris 2010, p. 51–58.

premier à coucher son nom sur la liste des juristes traducteurs fut probablement, vers 1280, Richard d'Annebaut. Depuis le deuxième tiers du XVI<sup>e</sup> siècle on note une brusque expansion du nombre d'ouvrages acclimatés par des légistes, et aux époques suivantes les chiffres ne cesseront de monter<sup>21</sup>. C'est par centaines que les juristes manifesteront leur penchant pour la traduction, et à la fin du Premier Empire le total des ouvrages traduits par eux s'élèvera à plus d'un millier. Une bonne douzaine parmi eux étaient responsables de plus de dix versions publiées. François de Belleforest à lui seul en accomplit plus d'une trentaine, René Gaultier ou Philippe-Florent de Puisieux en réalisèrent chacun plus d'une vingtaine. On pourrait ajouter à leurs noms ceux de bien d'autres traducteurs très féconds, comme Claude de Seyssel, François Habert, Jean Martin, Claude Nicole, Louis Giry, Nicolas Perrot d'Ablancourt, Antoine Teissier, Nicolas de Bonneville, Jean-Nicolas Dêmeunier, François de Rosset, Anne Turgot, Bertrand Barère de Vieuzac. Dans notre contexte, un fait surtout semble digne de considération: parmi tous ces juristes traducteurs au moins deux tiers n'étaient ni juges ni administrateurs mais avocats<sup>22</sup> ou avocats du roi. Autrement dit: leur succès au barreau était essentiellement fondé sur «les charmes» de l'éloquence dans un plaidoyer brillant<sup>23</sup>.

Quels sont les types d'ouvrages dont l'adaptation tenait à cœur aux avocats et aux autres hommes de loi? On s'attendrait à ce que ce soient surtout des textes ayant trait à leur métier. Or, ceux-ci ne jouent en réalité qu'un rôle tout à fait insignifiant<sup>24</sup>. Par contre la seule part des belles-lettres (littérature narrative, théâtre, poésie) s'élève à plus de 40%. Quelques centaines de ces traductions affichent, dès le titre, l'ambition de conserver la forme versifiée des œuvres poétiques. Au-delà de ce domaine-ci les catégories thématiques vont de la théologie et de l'histoire à la morale et la philosophie, en passant par les récits de voyage, la médecine et la pharmacie, la physique et la chimie, la biologie et la géographie, l'économie et le commerce, l'agriculture et l'horticulture. Les ouvrages acclimatés non seulement datent de toutes les époques depuis l'Antiquité jusqu'aux parutions encore actuelles lors de leur traduction, et de la culture gréco-romaine aussi bien que des grandes langues modernes. Ce ne sont donc guère les informations professionnelles mais les difficultés formelles de la transposition qui attirent les juristes. Il va sans dire qu'ils traduisent aussi des arts rhétoriques et arts poétiques ainsi que les œuvres exemplaires de Cicéron et d'autres grands orateurs de l'Antiquité<sup>25</sup>. Rien d'étonnant à ce qu'il en va de même pour les professeurs de rhétorique, les jésuites et autres orateurs ecclésiastiques, qu'eux tous ont eu un faible pour la traduction de Quintilien, des poétiques d'Aristote, des célèbres dialogues de Platon, des discours de Démosthène, d'Eschine, d'Hérodote, de Thucydide et de Cicéron<sup>26</sup>, ou une nette prédilection pour l'acclimatation de sermons, d'homélies et d'oraisons funèbres, de discours, dialogues, éloges et lieux communs des langues anciennes ou modernes<sup>27</sup>. Mais dans l'ensemble les rhétoriciens de métier étaient les traducteurs

21 Pour les références détaillées voir, ici et dans la suite, Fritz NIES, *Drang ins Weite, Blick fürs Ganze: Juristen als Übersetzer*, dans: Monika SCHMITZ-EVANS et al. (dir.), *Komparatistik als Humanwissenschaft*, Würzburg 2008, p. 333–339.

22 Ainsi, parmi les médiateurs les plus assidus à la tâche: Gaultier, Rosset, Puisieux, Giry, Perrot d'Ablancourt, Teissier, Bonneville, Dêmeunier, Barère de Vieuzac. Cf. NIES, *Précepteurs-traducteurs* (voir n. 20).

23 Voir Philippe-Antoine MERLIN, *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence*, t. I, Paris 1827, p. 641, 647, 664sq.

24 Tout juste 6,5% du total.

25 Mentionnons, pour le seul XVIII<sup>e</sup> siècle, le plus riche en traductions: Alletz, Bouhier, Daru, Le Bel, Maucroix, Salvemini di Castiglione.

26 Au XVIII<sup>e</sup> siècle: Auger, Batteux, Dinouart, Gédoyon, Grou, Millot, Mongault, Olivet, Philippe, Prévost d'Exiles. On pourrait compléter cette liste par Aneau au XVI<sup>e</sup> siècle, par La Fontaine, Pure et d'autres au XVII<sup>e</sup>.

27 Mentionnons pour le XVI<sup>e</sup> siècle Barnabé de Saulces, Du Pinet, Espence et Montlyard, pour le

les plus assidus à ouvrir des horizons nouveaux quant aux genres et à tous les domaines du savoir<sup>28</sup>, unissant cette curiosité universelle à un savoir-faire stylistique non moins universel et abondamment nourri des traductions de recettes rhétoriques.

Résumons: Bien au-delà de leurs différences, les trois prototypes du traducteur français avaient, par leur formation intellectuelle ou l'exercice de leur métier, un trait caractéristique en commun: le rapport intime qui les liait à l'art de l'éloquence. Ce n'est pas pour rien que toutes les éditions du «Dictionnaire de l'Académie française» mentionnent, de 1694 à 1932, «éloquence de la chaire» aussi bien qu'«éloquence du barreau» en guise de locutions figées<sup>29</sup>, sans oublier le professeur d'éloquence – choix d'exemples qui en dit long. Ajoutons que la parenté des trois types de rhétoriciens-traducteurs impliquait une excellente connaissance des techniques de l'analyse d'un texte, du développement explicatif, des ornements, figures et métaphores – bref des principales composantes de l'ancienne poétique. Quoi d'étonnant à ce que ces techniciens du Beau se crussent non pas de simples serviteurs d'un auteur étranger mais des créateurs de textes revalorisés?

L'histoire sociale des traducteurs est encore un immense champ laissé en friche par les historiens non moins que par les experts de la littérature. Or bien des questions soulevées par mon esquisse restent à résoudre. Il faudrait naturellement compléter mon enquête par d'autres: d'abord sur le quota de traduction qui reviendra à nos trois types de rhétoriciens professionnels depuis le triomphe d'un romantisme hostile à la rhétorique, aux règles et aux normes<sup>30</sup>. Puis une étude comparative sur les types sociaux qui ont dominé la traduction dans d'autres aires linguistiques, par exemple dans l'aire germanophone. C'est un truisme que de constater, d'un côté, «l'absence d'une solide tradition rhétorique en Allemagne»<sup>31</sup>, et de souligner de l'autre côté le rôle décisif qu'auraient joué les protestants, surtout les pasteurs et fils de pasteurs, dans la vie littéraire allemande<sup>32</sup>. Or le pasteur ne saurait être comparé au prêtre catholique. Ce dernier, plein d'assurance, se croit dépositaire et gardien de la parole divine. Par contre la prédication protestante a beau se trouver au centre du service religieux. En dépit de cela, le pasteur n'est essentiellement que témoin, humble serviteur de la Parole. Est-ce que son influence, dans un

XVII<sup>e</sup> Charon, Coeffeteau, La Montagne, Le Clerc, Le Febvre, Maimbourg, Rivet, Séguenot, Siméon, Souffour, Vienne, pour le XVIII<sup>e</sup> Auger, Bertrand, Beausobre, Bourlet de Vaucelles, Charbuy, Coste, Coupé, Dinouart, Duranti de Bonreueil, Formey, Joncourt, Le Cointe, Nicéron, Querbeuf, Rosset, Ruchat. Inutile de souligner qu'à la recherche de modèles d'éloquence les pasteurs protestants se tournent plutôt vers les pays réformés – Angleterre, Allemagne, Hollande – et leurs rhétoriciens (Musculus, Heinsius, Tillotson, Doddridge, Sherlock, R. Lucas, Burnet). Au XVII<sup>e</sup> siècle, un tiers des ouvrages traduits par les rhétoriciens protestants est d'origine anglaise, au XVIII<sup>e</sup> siècle leur pourcentage monte même à 50%. Les ecclésiastiques catholiques, par contre, s'inspirent des pères de l'Église (Jean Chrysostome, Basile, Augustin) ou de leurs coreligionnaires, surtout en Espagne et en Italie (Luis de Grenade, Gaspar de la Figuera, Pedro de Valderrama, Caracciolo, Ferdinandi, Carretto, Valerio, Willermet).

28 Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le pourcentage des ouvrages de belles-lettres monte à plus de 50% tandis que celui des ouvrages théologiques et de piété baisse à 40% (XVI<sup>e</sup> siècle: 74%; XVII<sup>e</sup> siècle: 48%).

29 Article «Éloquence», dans: Le Dictionnaire de l'Académie Française, vol. I, Paris 1694, p. 660.

30 Comme on sait, le slogan «Guerre à la rhétorique» de Victor Hugo déclencha la fameuse attaque romantique qui aboutira à la suppression de la rhétorique aux programmes d'enseignement, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

31 Voir article «Rhetorik I.3» dans «Wikipedia»: <http://de.wikipedia.org/wiki/Rhetorik> (dernière visite du site: 19/1/2010).

32 Une enquête partielle pour la période 1700–1759 avait les résultats suivants: d'un total de 300 ouvrages traduits du français par des traducteurs dont on connaît la religion, 28% seulement étaient adaptés par des catholiques, 72% par des protestants. Parmi ces derniers, les pasteurs et théologiens étaient responsables d'environ 49% des importations. Bien plus rares étaient les professeurs d'éloquence (14%), plus rares encore les avocats (10%).

pays à majorité protestante, aurait favorisé une théorie et une pratique de la traduction plus serviles, collant plus étroitement au texte original? Abstraction faite des attaches religieuses immédiates: dans quelle mesure »l'invention de l'original« et de la fidélité absolue qui lui est due, idées prédominantes en Allemagne à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>, ont-elles influé sur la réputation plus modeste du rôle des passeurs germaniques? Dans quelle mesure peut-on distinguer en France, surtout à l'époque classique, non seulement plusieurs rhétoriques, mais aussi plusieurs rhétoriques de la traduction: une rhétorique mondaine des jésuites (et aussi des avocats?) ne visant que l'élégance et la vraisemblance, une rhétorique des magistrats visant surtout la vérité<sup>34</sup>, une humble rhétorique calviniste, une rhétorique minimisée des jansénistes, etc.? Les orateurs de la Révolution, qui ont frayé la voie à l'essor d'une éloquence politique, ont-ils contribué à créer aussi une nouvelle rhétorique de la traduction par leurs activités de médiateurs interculturels<sup>35</sup>? Les traductions des différents types de rhétoriciens sont-elles proches, surtout quant à la syntaxe, de la langue parlée? Questions à n'en plus finir.

Mais d'ores et déjà, nous voyons que l'identification socio-historique des protagonistes pourrait rendre plus transparentes des idéologies culturelles, divergentes encore à l'heure actuelle, de la traduction en France et au-delà du Rhin. Ce curieux contraste devrait nous donner matière à réflexion – au moment même où l'on parle tant de l'aurore d'un monde de la »communication interculturelle« prétendument sans frontières.

33 Voir Andreas POLTERMANN, *Die Erfindung des Originals. Zur Geschichte der Übersetzungskonzeptionen in Deutschland im 18. Jahrhundert*, dans: Brigitte SCHULTZE (dir.): *Die literarische Übersetzung. Fallstudien zu ihrer Kulturgeschichte*, Berlin 1987, p. 14–52.

34 Voir FUMAROLI, *L'âge* (voir n. 2), surtout aux chap. II et III. – Pour la suite: ZUBER, *Les »Belles Infidèles«* (voir n. 12), I, ch. 4, évoque la hantise du traducteur janséniste de commettre des erreurs théologiques, son refus de la paraphrase, l'importance du mot-à-mot.

35 Cf. Fritz NIES, *Schöngeist und Brandstifter. Französische Revolutionäre und Encyclopédistes als Übersetzer*, dans: Jörg ENGELBRECHT, Stefan LAUX (dir.), *Landes- und Reichsgeschichte*, Bielefeld 2004, p. 303–310.